

<https://enseignants.se-unsa.org/La-hors-classe-pour-tous>



Enseignants de l'Unsa

La hors classe pour tous

- Ma carrière - Déroulement de carrière - La hors-classe -

Date de mise en ligne : jeudi 28 janvier 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

« *Chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière sur au moins deux grades* » tel est le principe énoncé dans le texte encadrant les PPCR. C'est une garantie que deux grades au moins seront atteints même si cette affirmation n'exclut pas l'existence de plus de deux grades.

Actuellement, la carrière de l'ensemble des enseignants, conseillers principaux d'éducation et conseillers d'orientation-psychologues propose deux grades : la classe normale et la hors classe. Exception est faite pour les instituteurs (un seul grade), les bi-admissibles certifiés et les PEGC et CE-EPS (trois grades). L'accès aux différents grades est inégal pour l'ensemble des corps. La structuration des carrières sera-t-elle conservée en l'état ? Nous ne pouvons rien exclure.

En tout état de cause, des évolutions de passage de grade devraient logiquement découler de l'accord PPCR. Chaque enseignant pourrait accéder à la hors classe avant le départ en retraite, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui au regard des ratios appliqués. Les discussions pour fixer les évolutions liées à cet accord seront discutées au niveau du ministère de l'Éducation nationale.